

JOURNAL OFFICIEL DE LA L.F.H N° 13 du 17 mai 2021









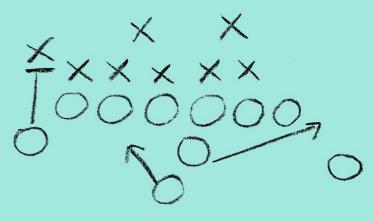








UNE SEULE A PARTIR DU 08/05/2021 TACTIQUE



L'USAGE DES BONNES PRATIQUES



















PLUS D'INFOS: www.sport-adeps.be





Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 09.03.2021 via Zoom

Présents: A. Despres, J.L. Dessart, P. Garcia, J.C. Hougardy, P. Hourez, A. Luisi, T. Marique, S. Moonen,

T. Pierloot, D. Timmermans, G. Vivroux.

Invité: B. Neuville.

Excusés: B. Brasseur, I. Paquet.

<u>Absent</u>: K.D. Convents.

1. Le mot du Président

Freinons l'immobilisme!

Alors qu'il semble de plus en plus difficile à certaines catégories de la population de respecter les mesures prises pour lutter contre la pandémie, le monde sportif est encore en grande partie à l'arrêt. Nous sommes toujours dans l'espoir avant les réunions du comité de concertation et nous devons déchanter à l'issue de celles-ci. Cela étant, je me garderai bien de faire preuve d'ultracrépidarianisme et nous ne pouvons que faire le « gros dos » en attendant de pouvoir reprendre notre sport sous sa forme habituelle.

Nos jeunes ont cependant besoin de nous ; aussi, mettons tout en œuvre pour les prendre en charge selon les protocoles établis. Ne nous contentons pas de dire que les matchs tels que nous les connaissons sont interdits. Faisons preuve de créativité, renseignons-nous pour aller rechercher nos jeunes qui ont peut-être perdu le chemin de la salle. La bonne saison pointe déjà le nez et les espaces verts peuvent nous offrir un endroit où nous retrouver. Les techniciens de la ligue peuvent vous aider ; adressez-vous à eux !

Enfin, ne nous rendons pas coupables d'erreurs inacceptables qui augmenteraient les chances de ce Covid de nous « toucher » avec toutes les conséquences possibles pour nous et nos familles.

2. Approbation du P.V. de la réunion du 26.01.2021

Aucune opposition n'ayant été transmise dans les 8 jours qui ont suivi l'envoi du P.V. du 26.01.2021 aux administrateurs, celui-ci est approuvé.

3. Trésorerie

Les comptes de l'année 2020 ont été transmis aux administrateurs avec la convocation.

Cette situation budgétaire a été revue après le passage chez le comptable et notre intervention à l'égard des clubs. Les postes ont ainsi été adaptés.

Le bénéfice initialement prévu a été diminué de 7.840 € pour une question de calcul de la provision « pécules de vacances ».

* Intervention L.F.H. à l'égard de ses clubs

Les administrateurs ont reçu, avec la convocation, la copie du courrier adressé aux clubs ainsi que le tableau récapitulatif et la copie des courriers de la ministre des sports et d'Ethias.

Le Président pense que nous pouvons nous montrer satisfaits du montant global de cette intervention et nous devons remercier la ministre des sports, madame Glatigny, ainsi qu'Ethias pour leur soutien si important pour nos clubs. Si on additionne les différentes aides accordées depuis juin 2020, on arrive à une somme de +/- 133.000 €.

De plus, ne perdons pas de vue qu'une douzaine de clubs, reconnus comme club formateur, se sont déjà vu attribuer un subside de 3.000 € par la ministre des sports encore.

Fin 2021, si la situation financière le permet, une nouvelle aide pourrait être envisagée par le C.A.

A. Luisi se fait l'écho de plusieurs clubs hennuyers qui lui ont manifesté leur satisfaction par rapport à ces aides.

4. Secrétariat

* AG du 26.03.2021

Le S.G. a joint, à la convocation adressée aux clubs, une copie des directives « zoom » pour notre assemblée générale. Nous espérons ainsi éviter les quelques petits problèmes rencontrés l'année passée.

P. Garcia communique que 3 candidatures sont parvenues dans les délais règlementaires au secrétariat L.F.H. pour les 3 postes d'administrateurs à renouveler. Il s'agit des candidatures de I. Paquet (Brabant), A. Despres (Hainaut) et G. Vivroux (Liège).

* Covid 19

Vu l'absence de compétition, le personnel du secrétariat preste un jour par semaine soit le lundi, soit le jeudi. Le téléphone est ainsi dévié aux autres moments sur le GSM du S.G.

* Courrier du HC Herstal

Après différents échanges de vue, le C.A. décide :

- 1. d'accepter l'échelonnement du remboursement de la facture 2020/2021 sur la saison 2021/2022 à condition que :
 - la somme de 769,34 € restant due sur la facture 2019/2020 soit payée dans les meilleurs délais ;
 - un plan de remboursement détaillé soit communiqué à la trésorerie et entériné par celle-ci.
- 2. de modifier le règlement concernant le paiement des indemnités de formation dans le cas d'une saison blanche ou d'un championnat annulé officiellement pour cas de force majeure. Ainsi, l'indemnité de formation concernant un joueur, ayant manifesté son désir de changer de club durant la période de transfert suivant ledit championnat mais ayant été transféré durant la période de transfert précédente, sera entièrement due par le nouveau club bénéficiaire au club cédant pour autant que le joueur n'ait été renseigné sur aucune feuille de match officiel du championnat annulé.
- 3. Les frais administratifs de transfert de juin 2020 sont maintenus.

* Courrier du HC Eynatten/Raeren

Après différents échanges de vue, le C.A. décide :

- 1. d'accepter la prolongation de la qualification des officiels de table de tous les clubs.
 - T. Pierloot, pour la C.C.A.F., réalisera un document qui sera publié sur le site L.F.H. à l'attention de toutes les personnes concernées afin de rappeler les tâches dévolues aux officiels de table ;
- 2. d'interroger le cabinet de la Ministre des Sports concernant l'opportunité de prolonger la validité des certificats d'aptitude sportive ;
- 3. d'accepter la prolongation de la validité des licences « coach » d'un an ;
- 4. de répondre négativement à la demande de suspension pour la saison 2021/2022 de l'obligation d'aligner une deuxième équipe « seniors » (art. 612B U.R.B.H.).

5. Affaires techniques

* Centre de formation

- Ma Télé, télévision locale namuroise, est venue faire un reportage sur Matis du club de H.A.C.C.A. Une petite capsule de présentation du C.F. a été réalisée avec l'aide d'Augustin. Ces deux sujets ont rencontré un beau succès via la page Facebook de la LFH.

- 10 inscrits sont enregistrés actuellement pour les détections 2021/2022.

6. URBH

* CEP URBH - Compte rendu de la réunion du 02.03.2021

- Comptes 2020 : les comptes ne sont pas encore clôturés.
- Budget 2021 : liquidités présentes. Un nouveau trésorier devrait être désigné dans un délai raisonnable.
- Matchs internationaux : la gestion des activités de nos R.W. a révélé un souci dans le fonctionnement de l'U.R.B.H. Cela n'a eu aucune conséquence sur la décision de ne pas pouvoir participer à la phase qualificative pour les championnats d'Europe 2022. Les deux D.T. ont posé un même constat.
- Reprise des entrainements et de la compétition pour les clubs de BENE-League. Il y a eu également un souci dans la gestion du dossier lié à une communication déficiente.

Pour autoriser la reprise des activités, Sport Vlaanderen imposait l'attribution du titre de champion et de places pour les compétitions européennes.

La compétition reprendra le W.E. des 17 et 18.04.2021 et se terminera par une finale en une seule manche sur terrain neutre le samedi 05.06.2021. La rencontre sera normalement diffusée en direct sur un canal de la VRT suite à l'intervention d'E. Dupain.

Seuls les joueurs repris dans une liste fermée transmise aux autorités sont autorisés à s'entraîner et à jouer.

- Seule la finale de coupe messieurs pourra être organisée, le ministre des sports flamand n'ayant pas accordé de dérogation pour les dames.
- Plan de développement de l'URBH par le président et le SG de l'URBH Une démarche intéressante est initiée. On en reparlera ultérieurement.
- Feuille de match électronique: notre S.G. a pu, grâce à la qualité de ses contacts avec le S.G. du GD Luxembourg, profiter d'une démonstration de la feuille de match électronique utilisée par leur fédération. C'est intéressant. P. Garcia a fait un compte rendu complet aux membres du CEP. Il n'y a eu aucune réaction. Nous avons donc demandé que ce projet soir réactivé de manière à nous assurer de pouvoir utiliser cette nouvelle technique dès le début de la saison 2022-2023. La feuille de match ayant été conçue par 10 Lands allemands, nous pourrions solliciter l'appui de nos amis d'Eupen et d'Eynatten. Ces derniers utilisent toutefois un autre modèle de feuille de match électronique.
- Philip Hendrix et Peter Claes assument dorénavant conjointement la fonction de chef arbitre VHV.
- Modifications au règlement en cas de départ volontaire de la BENE League : la VHV a mis ce dossier sur la table mais sans que nous ne recevions de documents avant la réunion. Les discussions ont vite permis de se rendre compte que les points de vue divergeaient diamétralement entre les deux ligues mais aussi que le dossier n'était pas « mûr » pour mener à une décision.

Après une longue analyse des différentes situations possibles et des règlements U.R.B.H, lesquels semblent clairs, et après de longs échanges, le C.A. estime à l'unanimité que les clubs belges évoluant en BENE-League sont soumis au règlement U.R.B.H et rappelle que celui-ci doit être scrupuleusement respecté pour une question d'équité entre tous les clubs (voir notamment les articles 612 b., 63, 631, 641C. de l'U.R.B.H.). Ces règles doivent être connues de tous les clubs participant avant le début des compétitions.

Pour adapter le règlement U.R.B.H., l'article 651 devrait être modifié comme suit.

Art 651. Montées et descentes

- A.: En championnat masculin, la descente:
 - depuis la BENE-League vers la division 1 nationale
 - depuis la division 1 nationale vers la division 2 nationale
 - depuis la division 2 nationale vers la division 1 de la L.F.H. et/ou de la V.H.V.

se fait conformément au prescrit des articles 63 - 631 A et 631 B.

- B.: En championnat masculin, la montée:
 - depuis la division 1 nationale vers la BENE-League
 - depuis la division 2 nationale vers la division 1 nationale
 - depuis la division 1 de la L.F.H. et/ou de la V.H.V. vers la division 2 nationale

se fait conformément au prescrit des articles 63 - 631 A et 631 B.

Le C.A partage le point de vue de la V.H.V quant au fait que, même s'il n'y a pas d'éléments pouvant laisser supposer la fin de la compétition de BENE League, il est important de définir une organisation des compétitions belges dans pareil cas.

7. Arbitrage

S'agissant de la situation des arbitres, il est demandé au chef-arbitre L.F.H. de se mettre rapidement en contact avec ses homologues de la V.H.V. afin de dégager un consensus pour que tous les arbitres soient traités de la même manière. Le sujet devra être ensuite discuté en C.C.A.F., lequel transmettra des propositions au C.A.

Prochaines réunions les 20.04 et 01.06.21, en principe à Jambes. L'A.G. L.F.H. est programmée le 26.03.21.



Compte-rendu de la réunion extraordinaire du conseil d'administration de la L.F.H. du 31.03.2021 via Zoom

Présents: B. Brasseur (à partir de 20h15), K.D. Convents (jusqu'à 20h00), A. Despres, J.L. Dessart, P. Garcia,

J.C. Hougardy, P. Hourez, A. Luisi, T. Marique, S. Moonen, T. Pierloot.

Invité: B. Neuville.

Excusés: I. Paquet, D. Timmermans, G. Vivroux.

1. Le mot du Président

Revenant sur un récent échange de mails entre les administrateurs, J.L. Dessart déclare qu'une expression employée par l'un d'eux dans une intervention a été mal perçue par plusieurs administrateurs, qui lui en ont fait part. Il demande à chacun d'être attentif au choix de certains termes qui pourraient se révéler blessants.

2. Calcul des indemnités d'arbitrage

Différents documents ont été envoyés pour information aux administrateurs avant la réunion.

Le président revient en détail sur la proposition de la C.C.A.F., à laquelle ont été jointes deux simulations avec un remboursement des frais de déplacement à un seul arbitre à 0,30 €/km et à 0,35 €/km.

T. Pierloot fait état d'un sondage effectué auprès des arbitres LFH. Celui révèle que de très nombreux arbitres cesseraient leurs activités dans le cas où une taxation leur serait imposée.

Après différents échanges de vue, une très large majorité d'administrateurs se déclare en faveur de l'application stricte des lois en vigueur.

L'avis de la juriste de l'A.I.S.F. sera sollicité concernant la faisabilité du système proposé par la CCAF. Cet avis sera communiqué le plus rapidement possible aux membres du C.A. afin de se déterminer, une fois tous les éléments d'évaluation en notre possession.

Prochaines réunions les 20.04 et 01.06.21.



Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 20.04.2021 via Zoom

Présents: B. Brasseur, A. Despres, J.L. Dessart, P. Garcia, J.C. Hougardy, P. Hourez, A. Luisi, S. Moonen, I. Paquet,

T. Pierloot, D. Timmermans, G. Vivroux.

Invité: B. Neuville.

Excusés: K.D. Convents, T. Marique.

1. Le mot du Président

Le président remercie P. Hourez et A. Despres qui, malgré leur état de santé, ont tenu à assister à la présente réunion. Le dernier CODECO peut nous laisser espérer une reprise normale (ou full options (3)) de notre activité au début de la nouvelle saison 2021-2022. Il n'y a plus qu'à espérer que le nombre des hospitalisations, notamment aux soins intensifs, diminue!

Si le rôle de commentateur est actuellement beaucoup plus facile que celui de décideur, espérons cependant que plutôt que de discuter, une grosse majorité de la population mettra tout en œuvre pour qu'une vie la plus normale possible puisse être envisagée pour l'été.

En attendant, la compétition des clubs belges de la BENE League a repris ce week-end et une rencontre a déjà dû être reportée pour cause de Covid. Espérons que la compétition puisse aller à son terme et que nous puissions profiter sans modération des retransmissions en streaming de ces rencontres.

Enfin, souhaitons le meilleur au HC Visé BM pour la finale de la coupe de Belgique du 08 mai 2021.

2. Désignation des membres du bureau du conseil d'administration de la L.F.H. et des représentants L.F.H. au C.E.P. U.R.B.H.

Les membres désignent à l'unanimité :

- J.L. Dessart comme Président de la L.F.H.
- T. Pierloot comme Vice-Président de la L.F.H.

Membres effectifs au C.E.P.: B. Brasseur, J.L. Dessart, T. Pierloot.

Membres suppléants au C.E.P. : J.C. Hougardy, T. Marique.

Experts pour l'A.G. U.R.B.H.: S. Moonen, A. Luisi, D. Timmermans.

3. Approbation des P.V. des réunions des 09.03 et 31.03.2021

Aucune opposition n'ayant été transmise dans les 8 jours qui ont suivi les envois des P.V. du 09.03 et du 31.03.21 aux administrateurs, ceux-ci sont approuvés.

4. Trésorerie

La situation financière au 31.03.2021 a été envoyée aux administrateurs avec la convocation. Pas de question posée à Hervé.

La situation budgétaire actuelle ne reflète pas grand-chose vu les conséquences de la pandémie. Cela étant, nous avons pu remarquer que plusieurs budgets qui nous sont attribués annuellement ont été diminués.

P. Garcia évoque la diminution de 5.000 € de la subvention de fonctionnement de l'ADEPS. Il en est de même concernant la subvention de haut niveau. S'agissant de la formation de cadres, 20.000 € avait été budgétisés et un subside de 12.000 € a été accordé accompagné d'une subvention exceptionnelle, non prévue, de 17.500 € concernant la digitalisation.

Le Président est heureux de communiquer qu'il a été contacté par le club de l'Estu Tournai, lequel voulait nous remercier pour notre geste à l'égard des clubs. Ce message fait du bien et doit nous convaincre que la reconnaissance existe toujours.

5. Secrétariat

* AG du 26.03.2021

J.L. Dessart pense que nous pouvons nous montrer satisfaits de la manière avec laquelle cette A.G. s'est déroulée. Il remercie et félicite le personnel qui a géré cet important événement avec brio. Merci aussi à Gianni Radicchi d'avoir accepté de venir remplir, au sein des bureaux de la L.F.H., le rôle de scrutateur imposé par les nouvelles dispositions légales.

* Covid 19.

Vu l'absence de compétition, le personnel du secrétariat preste un jour par semaine soit le lundi, soit le jeudi. Le téléphone est ainsi dévié aux autres moments sur le GSM du S.G.

6. Affaires techniques

* Dérogation U19

Examen de la demande de notre DT relative à la possibilité pour nos clubs de demander une dérogation pour nos jeunes de 19 ans de jouer une année supplémentaire dans la compétition U18. Cette demande est motivée par le fait que ces jeunes ont perdu une saison en matière de formation. Plutôt que de leur imposer de jouer en seniors, nos techniciens estiment qu'il est souhaitable de leur donner l'opportunité d'encore jouer une saison en compétition « jeunes ». Il s'agirait donc d'une possibilité et non d'une obligation, ce qui laisse aux clubs la liberté d'en profiter ou non. Cette dérogation pourrait également avoir un effet positif pour les clubs qui disposeraient d'un potentiel joueurs U18 plus important, ce qui pourrait faciliter leur inscription dans le championnat de cette catégorie. De plus, cette mesure pourrait avoir un effet attractif pour nos jeunes qui envisageraient d'abandonner notre sport suite à leur passage dans la catégorie « seniors ».

Le fait qu'une seule compétition réunissant les équipes des trois provinces pourrait à nouveau être organisée ne doit pas être perdu de vue et ce, même si ce type de décision est normalement de la compétence des comités provinciaux. Il apparait que la V.H.V. a accordé une dérogation pour les compétitions « regio » mais pas pour les compétitions « V.H.V. » et on peut en déduire qu'il n'y aurait pas non plus de dérogation pour les finales U.R.B.H. U18. Il serait souhaitable de connaître les raisons et arguments qui ont poussé le C.A. de la V.H.V. de ne pas accorder cette dérogation à tous les niveaux. J. Vandeberg sera questionné à ce sujet et ce point sera abordé lors de la prochaine réunion du C.E.P.

* Centre de formation

Le centre a été fermé la semaine précédant les vacances de Pâques vu la fermeture des écoles. La reprise de ce dimanche soir s'est déroulée normalement.

Moyennant un protocole strict proposé par nos techniciens, nous avons aussi reçu l'autorisation d'organiser notre détection comme cela se fait habituellement. Elle est prévue le samedi 01.05.2021 dans la salle du Blanc Gravier au Sart-Tilman.

10 inscrits mais 7 dossiers reçus actuellement pour les détections.

* J'me bouge pour mon club

B. Neuville communique que tous les clubs de la LFH qui se sont inscrits ont atteint l'objectif. Bravo aux clubs de Brussels Handball Club - Handball Club Silly - Handball Club Sprimont - Estudiantes Handball Tournai - Handball Sporting Club Tubize - HC Kraainem - Waterloo Ambiorix Sport Handball - HACCA - JS/EP Herstal Handball - Handball Club Amay - Union Beynoise - Handball Club Malmedy - HC Herstal - HC Visé BM - HC Perwez - ROC Flémalle - HBCCR - Liège Handball Club.

7. URBH

* CEP URBH

- Feuille de match électronique : D. Boulet, le General Manager de la VHV, a repris contact avec notre S.G. pour l'informer qu'il allait reprendre ce dossier. Les choses semblent évoluer et c'est tant mieux pour tous. B. Piel a déjà démontré sa disponibilité.
- La date du prochain CEP n'a pas encore été fixée.
 Nous n'avons pas encore reçu l'ordre du jour mais on peut imaginer que le point relatif à la proposition de modification du règlement URBH en cas d'abandon de la BENE League y sera abordé.
 Les représentants L.F.H. y défendront notre décision prise le 09.03.2021.
- Finale de la coupe de Belgique : Le HC Visé BM disputera la finale le samedi 08.05.2021 à Hasselt. La rencontre sera diffusée en direct sur une chaine de la VRT et sur plusieurs chaines locales francophones.

8. Arbitrage

* Indemnités d'arbitrage

La période a été « chaude » pour faire avancer ce dossier rapidement. J.L. Dessart remercie T. Pierloot pour son engagement ainsi que les juristes de l'A.I.S.F. pour leur disponibilité et leur expertise.

En l'absence de réponse de la V.H.V., nous avons multiplié les contacts avec ces juristes, ce qui nous a permis de dégager une solution légale qui ne règlera sans doute pas toutes les situations mais qui devra permettre à nos arbitres et observateurs d'encore assumer leur fonction dans le statut de volontaire.

Une séance d'information sera organisée pour ceux-ci et un document leur sera transmis afin qu'ils disposent de toutes les informations nécessaires à la gestion de leur dossier individuel.

Ce document est à la relecture à l'AISF. De plus, afin de nous assurer à 100 % (bonne gouvernance), une demande de ruling (décision anticipée en matière fiscale) va être/a été introduite auprès du SPF Finances car l'interprétation peut varier d'un inspecteur à l'autre.

Ce seront les arbitres et les observateurs qui auront la responsabilité du suivi de leur situation personnelle, pas la LFH. En effet, les contrôles éventuels seront dirigés vers les personnes.

A ce propos, le Président regrette l'attitude de notre chef-arbitre qui diffuse parmi les arbitres l'information que nous n'avons aucune considération pour eux et que nous n'essayons pas de trouver une solution.

Cette attitude est inacceptable car cela est totalement contraire à la réalité et il doit le savoir puisque Thierry le tient informé des évolutions du dossier. J.L. Dessart rappelle que, lors de notre réunion du 09.03.2021, nous l'avions chargé de nous communiquer une proposition en faisant référence à ce qui est fait au niveau de la VHV. Nous n'avons jamais eu de réponse à cette demande. Heureusement, nous avons pu compter sur l'aide de T. Pierloot, lequel en tant que secrétaire de la C.C.A.F., s'est investi dans le dossier.

Cette situation est regrettable et il nous faudra réagir de manière adéquate pour regagner la confiance des arbitres et des observateurs.

Prochaine réunion le 01.06.21.

Infos clubs / Commissions

Nouveau comité du ROC Flémalle asbl

Président : Philippe Pirlet > 0494 58 35 48 - emmaclarapirlet@gmail.com

Secrétaire : Eloïse Kinet - Rue du Palais, 3/2 - 4400 Flémalle > 0496 03 80 69 - eloise.kinet@gmail.com

Trésorière : Daphné Maguet > 0476 03 12 18 - daph maguet@hotmail.fr

- Nouvelle adresse du secrétariat de la VHV / URBH : Dorpsstraat, 74 3545 Halen
- ✓ Nouvelle adresse du secrétaire du Uilenspiegel HV : Kris Geens Kemmelbergstraat, 11 b302 2600 Berchem

✓ Rapport moral de la Commission Liégeoise d'Appel

Au printemps 2020, le Coronavirus a frappé lourdement la Belgique, entraînant l'arrêt des activités sportives dans tout le pays.

Quelques semaines plus tôt, les trois membres de notre commission ont été amenés à se réunir afin de statuer sur un dossier particulièrement pénible et délicat.

Ils espèrent que la vaccination massive de la population permettra la reprise des compétitions en septembre prochain.

Michel LEMAIRE,

Secrétaire de la C.L. d'Appel

Arbitrage

Avis à tous nos arbitres et observateurs

Les fiches de renseignements pour la saison 2021/2022 sont disponibles sur notre site :

http://www.handball.be/media/pages site/Fiche%20renseignements%20arbitre%202021%202022.pdf http://www.handball.be/media/pages site/Fiche%20renseignements%20observateur%202021%202022.pdf

Merci de nous la/les retourner, dûment complétée(s) et signée(s), dans les meilleurs délais.

In memoriam

Nous avons appris le décès, à l'âge de 74 ans, de Mario Zanette, fervent serviteur du HC Herstal. La Ligue Francophone de Handball présente ses plus sincères condoléances aux membres de la famille du défunt.

FORMATION CONTINUE A DISTANCE

La L.F.H. organise la 4ème session des « Mercredis techniques »

A destination des entraineurs A, B et C belges, dans un format accessible à tous via la plateforme Zoom

Mercredi 2 juin 2021 de 18h à 19h30 :

« Quelques repères à partager pour améliorer une organisation défensive de type mixte »

Par Eric Baradat (France), responsable de la filière féminine de la DTN et entraineur de France féminine jeunes

Mercredi 9 juin 2021 de 18h à 19h30 :

« Principes - convictions sans certitude du jeu en attaque »

Par Yohan Delattre (France), ancien « barjot » champion du monde en 1995, entraineur de l'équipe de France U21, responsable du Pôle espoir des Hauts-de-France

Mercredi 16 juin 2021 de 18h à 19h30 :

« Les situations particulières »

Par Guy Petitgirard (France), jeune retraité de la Direction Technique Nationale FFHB

PAF: gratuit

Crédits: 3 par mercredi

Inscriptions: https://forms.gle/gbaT9hiZW14aADUz5

Le GBSK Handbal recherche de nouveaux entraîneurs

« Notre sympathique équipe dames qui évolue en D2 nationale espère pouvoir disposer bientôt d'un(e) entraîneur/entraîneuse motivé(e) pour la saison prochaine à même de les aider à évoluer encore vers leur meilleur niveau.

Pour notre équipe régionale dames, nous cherchons également un entraîneur appelé à travailler de concert avec celui de l'équipe première afin d'amener ces dames à un niveau tel qu'elles puissent à terme compléter l'équipe de D2 nationale.

Nous débuterons aussi la saison avec une nouvelle équipe, les J18, pour lesquels nous recherchons un entraîneur prêt à travailler en étroite collaboration avec notre entraîneur des hommes de la Ligue 2 ; ici aussi le but est de les amener à un niveau leur permettant à terme de compléter l'équipe régionale dans un premier temps et, ensuite, l'équipe fanion.

Nous recherchons aussi quelques entraîneurs pour certaines de nos équipes de jeunes dont la tâche essentielle est de leur apporter le plaisir de jouer au hand et ce, dans un club au caractère familial très prononcé au sein duquel ils seront accueillis chaleureusement.

Les intéressé(e)s peuvent nous contacter par mail (gbsk.lievensf@hotmail.com) ou par gsm au 0485/89 76 80 (Freddy Lievens) ».

